

Recrutement d'un consultant pour le développement d'un plan de mise en œuvre des CDN du Togo et l'établissement de la situation de référence dans les secteurs clés retenus dans les CDN

Location :	Locale
Application Deadline :	15 avril 2019
Type of Contract :	Contrat individuel
Languages Required :	Français/anglais
Duration of Initial Contract :	45 jours ouvrables
Starting date	Avril 2019

Toute demande de clarification doit être adressée par courrier électronique à l'adresse e-mail clarification.tg@undp.org. Le PNUD Togo enverra une copie écrite de la réponse à tous les candidat(e)s qui ont manifesté leur intérêt à cet avis d'appel à candidature sans mentionner la source de la requête. Le PNUD s'engage à atteindre la diversité de la population active en termes de sexe, de nationalité et de culture. Les individus issus de groupes minoritaires, les groupes autochtones et les personnes handicapées sont également encouragés à postuler. Toutes les demandes seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Background

Le Togo s'est engagé à remplir ses obligations vis à vis de la Convention, en particulier de contribuer à stabiliser la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique en soumettant en Septembre 2015 ses « Contributions Prévues Déterminées au niveau National (CPDN) » qui présentent l'approche adoptée par le pays pour réduire les émissions et s'adapter à un climat en évolution.

Depuis la COP 21, les pays ont été invités à confirmer ces intentions en ratifiant l'Accord de Paris et en soumettant des Contributions déterminées au niveau national (CDN) à la CCNUCC.

Les CDN ont démontré que le Togo est confronté à d'importants défis en ce qui concerne l'adaptation, qu'il s'agisse de prendre en compte la réalité du climat d'aujourd'hui et les effets attendus dans un futur plus ou moins lointain, conséquences des changements prévisibles annoncés. Les besoins identifiés dans les CDN sous forme de mesures, consistent à : (i) renforcer les actions en faveur de l'efficacité énergétique et des technologies sobres en carbone ; (ii) promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources en eau ; (iii) renforcer la résilience des systèmes et moyens de production du secteur de l'agriculture; (iv) renforcer les capacités d'adaptation des établissements humains (bâtiments et villes) aux changements climatiques ; et (v) protéger la zone côtière.

Les mesures d'atténuation des GES du Togo dans les trois secteurs prioritaires, à savoir : Energie, Agriculture et Utilisations des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie sont les suivants : (i) dans le secteur de l'Energie, elles concernent la promotion de la biomasse dans les aménages, de l'électricité à base solaire et des transports routiers, (ii) au niveau du secteur de l'Agriculture, les options d'atténuation sont identifiées dans les domaines de l'élevage, de la riziculture, des sols agricoles et du brûlage des savanes, (iii)

dans le secteur de l'Utilisation des Terres, Changement d'Affectation des Terres et Foresterie, les actions prioritaires sont relatives à la promotion des reboisements privés, communautaires et étatiques par la création de plantations et la promotion de l'agroforesterie sur les terres cultivées ; à l'aménagement durable des forêts et leur protection (à travers la gestion des feux de brousse, la régénération des sites dégradés, la délimitation et l'aménagement des aires protégées et des sites touristiques) et à l'étude cartographique des zones géographiques à fort potentiel pour le développement des biocarburants en lien avec les enjeux de sécurité alimentaire.

Grâce aux mesures déjà entreprises, le Togo va réduire ses émissions de façon inconditionnelle de 11,14% par rapport au scénario de référence en 2030. Le Togo s'engage à adosser à sa stratégie de renforcement de sa capacité d'adaptation et à ses impératifs de développement, une trajectoire de croissance sobre en carbone qui se traduira par une réduction conditionnelle de 20% de ses émissions de GES. Cette contribution ambitieuse vient soutenir les engagements de la communauté internationale. La contribution du Togo est également ambitieuse, car elle conduira à des transformations sur le long terme dans les secteurs clés de l'énergie, de l'agriculture et de l'affectation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie, diminuant ainsi la vulnérabilité à venir des populations et des territoires concernés.

La démarche retenue par le Togo est de mettre en œuvre un portefeuille de mesures et de projets en réponse aux enjeux de l'adaptation et des priorités nationales de développement, sachant que les options d'adaptation qui auront des impacts sur l'atténuation des émissions de GES seront privilégiées, dans la mesure du possible.

La mise en œuvre des CDN contribuera à la réalisation de l'objectif global du PND qui est de transformer structurellement l'économie, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents et induisant l'amélioration du bien-être social ainsi que ceux de développement durable (ODD) dans tous les secteurs et à tous les échelons du gouvernement, et d'autres cadres et accords, comme par exemple le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015–2030.

Les actions de lutte contre les changements climatiques identifiées dans les CDN peuvent être intégrées et inscrites dans la planification du développement. Elles ne doivent pas forcément constituer un nouveau processus distinct. Ce croisement avec la planification du développement en général est l'occasion d'intégrer une approche sensible au genre dans la mise en œuvre de la CDN.

L'étude, objet des présents termes de référence concerne l'élaboration d'un plan de mise en œuvre des CDN l'établissement de la situation de référence dans les secteurs clés retenus dans les CDN, et constitue la première étape du processus de mise en œuvre des CDN. Les résultats de cette étude devront permettre de mobiliser les partenaires techniques et financiers autour des différentes actions afin de mettre en œuvre efficacement les CDN qui contribueront aussi bien à l'atteinte des indicateurs relatifs aux ODD que du PND.

Objectifs de la mission

L'objectif de la consultation est le développement d'un plan de mise en œuvre des CDN du Togo et l'établissement de la situation de référence dans les secteurs clés retenus dans les CDN.

Objectifs spécifiques :

- a) Faire un état des lieux de la mise en œuvre des CDN et ressortir ce qui est fait, ce qui reste et maintenant structurer les besoins en termes de ce qui reste pour une meilleure planification

- b) Faire une analyse des lacunes et contraintes pour la mise en œuvre des CDN;
- c) Faire une évaluation des besoins en ressources ;
- d) Identifier et prioriser les activités pour permettre la réalisation des principaux résultats en matière d'atténuation et d'adaptation pour le plan de mise en œuvre de la CDN ;
- e) Etablir la situation de référence pour des secteurs clés retenus dans les CDN.

Duties and Responsibilities

Résultats attendus de la mission

- a) un état des lieux de la mise en œuvre des CDN est réalisé et ce qui est réalisé depuis CPDN est connu, ce qui reste et structuré au titre ;
- b) une analyse des lacunes et contraintes pour la mise en œuvre des CDN est faite et l'identification des besoins pour une meilleure planification est également connue;
- c) les besoins en ressources sont évalués et connus ;
- d) les activités prioritaires sont identifiées pour permettre la réalisation des principaux résultats en matière d'atténuation et d'adaptation pour le plan de mise en œuvre de la CDN ;
- e) la situation de référence pour des secteurs clés retenus dans les CDN est établie.

Mission du Consultant

Le Consultant doit développer un plan de mise en œuvre des CDN du Togo et établir la situation de référence dans les secteurs clés retenus dans les CDN. Il s'agira de :

- ✓ Faire l'analyse de la documentation existante sur les changements climatiques, notamment les Communications Nationales et rapport biennaux actualisés (CNs, PRBA, CDN) et des documents de planification nationale (DSRP, PND, CISGERN) ;
- ✓ Examiner les arrangements institutionnels actuels en matière de gouvernance, d'atténuation, d'adaptation et des finances et relever les insuffisances ;
- ✓ Analyser la participation du secteur privé dans le financement de la mise en œuvre des CDN ;
- ✓ Capitaliser les efforts déjà réalisés dans la mise en œuvre de la CDN depuis sa soumission à la CCNUCC ;
- ✓ Analyser le potentiel national en matière d'atténuation pour les secteurs prioritaires et les options pour l'atténuation ;
- ✓ Etablir une situation de référence dans les secteurs clés retenus dans les CDN ;
- ✓ Proposer de façon détaillée des actions prioritaires pour les secteurs clés pour la mise en œuvre effective des CDN ;
- ✓ Proposer un plan de mise en œuvre des politiques et des mesures en matière d'atténuation et des mesures d'adaptation aux changements climatiques ;
- ✓ Identifier les lacunes et besoins en matière de financement pour la mise en œuvre des CDN au niveau

sectoriel ;

- ✓ Suggérer un mécanisme pour accroître la mobilisation du secteur privé et surmonter les barrières entravant l'investissement ;
- ✓ Examiner les activités actuelles de MNV au niveau de chaque secteur de développement;
- ✓ Prévoir des activités de renforcement de capacités en matière de MNV ;
- ✓ Suggérer un processus de suivi et de notification des progrès et l'efficacité des actions d'atténuation, d'adaptation et de financement du climat.

Obligations et Livrables

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la coordination du projet, la division lutte contre les changements climatiques (DLCC) avec lesquelles, il s'entendra sur les détails des termes de référence. Il devra soumettre à la coordination, avant la signature du contrat avec le PNUD, la méthodologie de travail, en tenant compte des détails convenus.

Il peut être sollicité durant tout le processus de préparation de la 4CN & 2RBA, surtout lors de la phase d'analyse et consultation internationale (ICA) pour fournir les éclaircissements sur les questions transversales. A cet effet, le consultant peut être invité à prendre part aux réunions techniques et aux ateliers de validation des différentes études réalisées durant tout le processus.

Il présentera des rapports d'étapes suivant les avancés à la coordination du projet pour le recadrage éventuel.

Le consultant doit soumettre à la coordination en version française, format word et pdf (un document original et 3 copies), un rapport selon les étapes suivantes :

- Etape 1 : le premier draft du rapport (rapport provisoire) à produire deux mois après la signature du contrat pour observation et recadrage;
- Etape 2 : le rapport provisoire de l'étude à soumettre à l'atelier de validation, quatrième mois du contrat ;
- Etape 3 : le rapport final « Plan de mise en œuvre et l'établissement de la situation de référence dans les secteurs clés » incluant tous les résultats précités avec prise en compte des observations au cours du dernier mois après la validation du rapport.

Méthodologie

L'étude sera réalisée par un consultant national. Avant le démarrage de l'étude, le consultant élaborera une méthodologie et un calendrier de travail qui seront validés par la coordination nationale du projet et la direction de l'environnement qui est chargée de la mise en œuvre des CDN, conformément à son dossier d'offre technique.

Le consultant procédera ensuite à la collecte des données et informations nécessaires à la réalisation de sa mission. Il devra également faire l'analyse de toutes les informations disponibles en la matière tout en rencontrant tous les acteurs du développement concernés par la problématique des changements climatiques.

Competencies

Valeurs intrinsèques:

- Démontrer son intégrité en se conformant aux valeurs et aux normes morales de l'ONU;

- S'inscrire dans la vision, la mission, et favoriser la réalisation des objectifs stratégiques du PNUD ;
- Démontrer sa capacité à exercer dans un environnement multiculturel sans discrimination de genre, de religion, de race, de nationalité et de sensibilité ;
- Démontrer la rigueur dans le travail, une grande disponibilité, une aptitude à travailler en équipe et un esprit d'initiative élevé ;
- Disposer d'un bon sens de l'analyse, d'objectivité, d'intégrité, de rigueur, de bonne moralité, de dynamisme, de capacité relationnelle et de sens du contact humain ;

Professionalisme:

- Aptitude à faire des analyses, à en tirer des conclusions pertinentes et à faire des propositions constructives; capacité à rédiger des rapports de qualité en français.

Leadership:

- Aptitude à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et à insuffler une dynamique de changement.

Planification et organisation:

- Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail.

Communication:

- Etre capable d'écrire de façon claire et concise et de bien s'exprimer oralement.

Aptitude technologique:

- Bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook)

Travail en groupe:

Aptitude à interagir, à établir et à maintenir les relations de façon effective aussi bien avec les collègues, le supérieur hiérarchique qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, d'autres partenaires nationaux et internationaux.

Compétences fonctionnelles:

- Avoir des qualités en termes d'analyse et de synthèse et de très bonne capacité rédactionnelle et de communication ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Etre capable de travailler sous pression.

Required Skills and Experience

Le consultant devra avoir les compétences et expériences suivantes :

- Avoir une bonne connaissance du processus d'élaboration des communications nationales, des RBA et des politiques, plans et stratégie de développement ;
- Avoir une bonne connaissance du processus d'élaboration des contributions déterminées au niveau national (CDN) du Togo ;
- Avoir une bonne connaissance des décisions des conférences des parties sur les changements climatiques et de l'accord de Paris sur le climat ;
- Avoir une bonne maîtrise du guide d'élaboration d'un plan de mise en œuvre des CDN ;
- Avoir une grande capacité de communication et de rédaction de rapport de portée nationale,
- Avoir une expérience dans un processus de consultation des acteurs nationaux ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins sept (07) ans dont au moins cinq (05) ans dans la réalisation d'études dans le domaine de l'environnement et particulièrement celles relatives aux changements climatiques ;
- Avoir participé au processus de préparation de la CPDN, du DSRP, de la SCAPE ou du PND sera un

atout.

Durée de la mission :

La durée de la mission est de quarante et cinq (45) jours ouvrables répartis en six (06) mois. Le consultant sera sollicité durant tout le processus devant conduire à la validation du rapport et jusqu'à la prise en compte des observations et commentaires issus de l'atelier.

Documents à inclure dans la soumission de la proposition

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants:

Une Proposition Technique

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature;
- Brève présentation de l'approche méthodologique (assortie d'un chronogramme) et de l'organisation de la mission envisagée;
- CV incluant : les compétences requises et l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc).

Une Proposition Financière:

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur base de produits/delivrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en dollars ou en francs CFA.

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, les candidats devront fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avions aller-retour, le cas échéant, (if applicable), les honoraires, les frais de séjour et le nombre de jours de travail prévus. Le PNUD n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

Evaluation

Analyse cumulative (Note Pondérée)

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

Pondération: la pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante:

- Pourcentage de l'offre technique: 70%;
- Pourcentage de l'offre financière: 30%.

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum des 49 points seront pris en considération pour l'évaluation financière. Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins

disante (Fm) de la manière suivante : $Nf = 30 \times Fm / F$ (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale ($NG = Nt+Nf$).

L'Offre sera adjugée à l'égard de la soumission ayant obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité). Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

Principaux critères de sélection

Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)

- Tout dossier ne répondant pas aux critères ci-dessus énumérés, ne sera pas éligible.
- Toute compétence énumérée dans le CV doit être appuyée par une attestation/certificat/diplôme.

Education et expérience

- Un diplôme de niveau Bac+5 en économie du développement, économie, chimie, planification, agronomie, agro économie, agro météorologie, géographie, foresterie, chimie, sociologie, droit de l'environnement, environnement ou toute autre spécialité connexe à l'environnement.

Expérience :

- Disposer d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans la réalisation d'études relatives aux changements climatiques dans les secteurs clés (énergie, agriculture, foresterie et autres affectations des terres, ressources en eau, établissement humains et santé, zone côtière);
- Etre familier avec le processus des communications nationales dans le cadre de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ;
- Avoir une grande capacité de communication, de pédagogie et disposer d'une expérience solide à l'international, en rapport avec la présente mission ;
- Maîtriser le domaine de la politique en changement climatique et avoir une expertise avérée dans le domaine d'utilisation ou de construction de modèles d'atténuation des émissions et d'adaptation au changement climatique;
- Bonne connaissance de l'élaboration des scénarios ;
- Avoir participé à l'élaboration des CDN serait un atout.

Langue :

- Maîtrise du français comme langue de travail;
- Connaissance de l'anglais serait un atout.

Notation de l'offre technique (70 points)

- Connaissance de la problématique de la préparation et de mise à jour des CDN (15 points) ;
- Expériences en matière de conduite des études à portée nationale sur les changements climatiques

(15 points) ;

- Connaissance des décisions des conférences des parties sur les changements climatiques et de l'accord de Paris sur le climat (10 points) ;
- Compréhension des TDR et cohérence de l'approche méthodologique (dont chronogramme) et de l'organisation de la mission proposées (30 pts).

La Proposition doit être soumise par e-mail à l'adresse procurement.tg@undp.org, ou déposée sous pli fermé au siège du PNUD (40, avenue des Nations Unies, à Lomé) avec la mention sur le pli déposé ou en objet de l'e-mail envoyé «[Recrutement d'un consultant pour le développement d'un plan de mise en œuvre des CDN du Togo](#)» au plus tard le **15 avril 2019 à 17 heures.**